

LUNDI 13 DECEMBRE 2021

SECURITE ET TRANQUILLITE PUBLIQUES : LA VILLE DE MONTPELLIER SE DOTE DE NOUVEAUX OUTILS POUR RENFORCER SES ACTIONS ET LA PROXIMITE AVEC LES MONTPELLIERAIN(E)S

Sous l'impulsion du nouvel exécutif, une multiplication par 3 des investissements pour la sécurité a été adoptée en Conseil municipal. Ce lundi 13 décembre 2021, Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, Sébastien COTE, Adjoint au Maire de Montpellier, délégué à la Protection de la population et à la Tranquillité publique et Michel CALVO, Adjoint au maire en charge de la Ville Fraternelle et Solidaire, Président d'ACM HABITAT, présentent les nouveaux outils dédiés à la tranquillité et à la sécurité publiques : l'arrivée de deux nouveaux postes mobiles de la Police municipale et le lancement de comptes dédiés sur les réseaux sociaux aux missions de la police municipale. A l'occasion de cette conférence de presse, le nouveau Directeur de la Police municipale de Montpellier et le futur responsable de la Brigade du logement social d'ACM HABITAT sont également présentés.



©Ville et Métropole de Montpellier

I - DEUX NOUVEAUX POSTES MOBILES POUR RENFORCER LES ACTIONS DE TERRAIN DANS TOUS LES QUARTIERS DE LA VILLE

Dans le cadre de sa police de proximité, la Ville de Montpellier vient d'acquérir deux nouveaux postes mobiles supplémentaires. Ce nouvel investissement permettra un maillage plus serré du territoire communal en matière de sécurité et de développer une relation de proximité avec les administrés.

Les vocations de ces postes sont les suivantes:

- De conforter les interventions de la Police municipale au sein des quartiers
- D'adapter les interventions et les permanences aux spécificités des quartiers confrontés aux problèmes d'insécurité
- D'accompagner les grandes manifestations ou évènements accueillis dans la ville tels que le FISE, les fêtes du 14 juillet, l'Antigone des associations.
- De consolider la certification «*Qualiville*» de notre Police municipale et garantir la réponse aux demandes des usagers sollicitant ses services.

ZOOM SUR LE VEHICULE ET SES EQUIPEMENTS

L'acquisition ainsi que la mise en condition opérationnelle de **chaque nouveau fourgon mobile** de la police municipale a nécessité un investissement de 131 000 € entièrement financé par la Ville de Montpellier.

Fruit de la rencontre des spécificités techniques exprimées par les services opérationnels, les nouveaux moyens mobiles poursuivent l'ambition de rendre encore plus accessible la sécurité de proximité à tous les administrés. Les deux nouveaux PC mobiles sont 100% électriques et c'est une 1ère en France.

Composé d'une cellule de conduite panoramique et d'un espace de stockage spécialement pensé pour recevoir le matériel spécifique aux missions de police municipale, chaque fourgon est équipé d'un « **accueil du public** » connecté (batteries / chargeurs / adaptateur secteur / connectique wifi / PC et tablettes / prises de courant / groupe électrogène) permettant d'assurer des entretiens confidentiels (possibilité de recevoir jusqu'à quatre personnes ou trois personnes et une personne à mobilité réduite).

Des dispositifs d'affichage personnalisable (panneaux transparents), visibles de tous, permettront également à la Ville de communiquer sur les enjeux présents et à venir de la sécurité des Montpelliérains (Annexe 1: descriptif technique).

LES PERMANENCES A VENIR

Concernant le mois de décembre 2021, les Montpelliérains pourront retrouver les fourgons mobiles de la police municipale, de 9h à 13h ou de 14h à 19h, principalement dans le centre historique, place de la Comédie et à proximité des différents marchés de la ville.

MONTPELLIER, DES MOYENS EXCEPTIONNELS POUR LA SECURITE DES MONTPELLIERAINS

34 Md€ seront investis sur ce mandat pour créer ou rénover les infrastructures de sécurité, un montant record trois fois supérieur au mandat précédent.

- *25 M pour un hôtel des sécurités et l'acquisition de postes mobiles*
- *3 M pour la vidéo protection urbaine*
- *4 M pour la modernisation des locaux de sécurité*
- *1 M pour moderniser les matériels d'hygiène et de sécurité*

Plus particulièrement

- *Les postes mobiles couvriront tous les quartiers et permettront d'assurer une meilleure proximité auprès des habitants. Les deux nouveaux PC mobiles sont 100% électriques – et c'est une 1ère en France – tout comme le seront les suivants*
- *La vidéo protection complètera ce dispositif avec plus de 200 caméras supplémentaires installées pour autant prévenir que faire cesser les troubles à la tranquillité publique, ainsi qu'aider à renforcer les enquêtes de la police nationale*

II - LE LANCEMENT DU SOCIAL MEDIA DE LA POLICE MUNICIPALE DE MONTPELLIER: RENFORCER LA LISIBILITE DES ACTIONS ET LE DIALOGUE DE PROXIMITE

Depuis le début du mandat, la nouvelle municipalité mène une politique ambitieuse en matière de tranquillité publique par la construction d'une coopération très étroite, au quotidien, entre les services de la police municipale et ceux de la police nationale.

Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole et Sébastien COTE, Adjoint au Maire, délégué à la Protection de la population et à la Tranquillité publique rappellent la nécessité du respect de la règle et des actions en matière de police de proximité. Aujourd'hui, la Ville de Montpellier souhaite accroître la relation de proximité entre la police municipale et les Montpelliérains en créant un outil supplémentaire. La fin du mois de décembre 2021 sera en ce sens marquée par la création d'un compte Twitter et d'une page Facebook dédiées à la police municipale et, plus généralement aux actions menées en matière de sécurité et de tranquillité publique.

DEUX COMPTES DEDIES AVEC TROIS PRINCIPAUX OBJECTIFS :

La Police municipale de Montpellier est présente à partir du 13 décembre sur les réseaux sociaux suivants :

- Twitter @PMMontpellier
- Facebook @PMMontpellier

Les principaux objectifs de la mise en place de ces outils sont :

- Sensibiliser les Montpelliérains aux missions de la police municipale par la présentation de ses outils, de son amplitude de service ou encore du système de saisine ;
- Rendre lisible la présence des policiers au sein des quartiers ;
- Présenter à la population les actions mises en œuvre par l'ensemble des services, dont la police municipale, contribuant à la sécurité et la tranquillité des Montpelliérains.

3 PILIERS EDITORIAUX

La ligne éditoriale de ces nouveaux réseaux sociaux s'appuie sur 3 piliers :

- La prévention citoyenne : publications de conseils de prudence, des alertes météo, des présences de la politique municipale...
- L'information institutionnelle : information sur les métiers de la sécurité, relais des moyens pour contacter la Police municipale...
- La valorisation des opérations : reportage en immersion, photos post-opérations...

UN COMMUNITY MANAGER DEDIE AUX ACTIONS MENEES EN MATIERE DE SECURITE

Pour animer ces comptes, un community manager issu de la police municipale et bénéficiant d'une grande expérience a été nommé. Il s'agit de Georges ELNECAVE, ancien responsable de service au sein de la Police Municipale et riche d'une expérience de 35 ans dans le métier. Il sera également chargé de la relation avec les Conseils de quartiers pour être au plus près des usagers.

DEUX APPLICATIONS DE PROTECTION

Territoire de tolérance et de diversité, la Ville de Montpellier est fortement engagée dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes et les discriminations de genre et d'orientation affective et sexuelle. Au regard de l'augmentation des agressions, deux applications dédiées à la protection, App-Elles® et FLAG ! ® ont été mises en place :

- **App-Elles®** : Cette application, développée par l'association Résonantes et soutenue par Ville de Montpellier et la Préfecture de l'Hérault, permet de lutter contre les violences sexuelles et sexistes en rassurant et sécurisant les femmes dans l'espace public :
 - **en lançant des alertes en cas d'agression à partir de son téléphone portable** : se rassurer sur un trajet en parlant à des proches (retour de nuit, jogging...) ou aider à la rapidité d'intervention des secours en envoyant via le portable un signal en temps réel (trois proches vigilants sont référencés dans le téléphone et peuvent être avertis simultanément en cas de problème par la touche on/off du téléphone + géolocalisation communiquée aux proches + éventuellement indication de lieux « safe » à proximité).
 - En fournissant en ligne des **ressources et des contacts localisés** spécialisés dans la lutte contre les violences et l'accompagnement des victimes.
- **FLAG ! ®** : Cette application permet à toute personne de signaler un acte LGBTQI+phobes dont elle est victime ou témoin. Ce signalement sera daté et géolocalisé par la victime ou le témoin. En fonction des éléments renseignés, une orientation est alors proposée vers un ou plusieurs acteurs nationaux ou locaux pouvant être : une association (pour une écoute, un accompagnement, un soutien), la Police nationale (pour un dépôt de plainte) ou un opérateur spécialisé dans l'aide aux victimes. L'application permet également d'être recontacté pour un échange avec un professionnel.

III - DE NOUVEAUX RESPONSABLES POUR LA POLICE MUNICIPALE ET LA BRIGADE DU LOGEMENT : DES PROFESSIONNELS AGUERRIS POUR TRAITER TOUTES LES FORMES DE DELINQUANCE

DE NOUVEAUX DIRECTEURS POUR LA POLICE MUNICIPALE

*La Police municipale a pour vocation d'être au service du citoyen. Elle exerce ses prérogatives dans le cadre des pouvoirs de police du maire, autour de **trois axes majeurs : tranquillité publique, salubrité publique, et sécurité publique** . Leur présence sur le terrain sera renforcée, avec des **patrouilles plus visibles et plus massives** . Celle-ci constitue une police de proximité participant à la prévention et à la lutte contre les troubles à l'ordre public.*

Afin de garantir une meilleure coordination entre les services et les outils contribuant à la sécurité, une nouvelle organisation au sein de l'administration est actuellement en cours de construction. L'objectif est de mobiliser l'ensemble des services et dispositifs participant à la protection des Montpelliérains et la régulation des espaces publics.

*C'est ainsi que depuis le 06 septembre dernier, **Monsieur Jérémie GUIRAUDOU** a intégré la collectivité au poste de **Directeur et responsable de la Police Municipale de Montpellier**. Sa mission principale sera de proposer, dans un premier temps, une **nouvelle organisation du service dont il a la charge**. Anciennement chef de la police municipale de Mulhouse, nouveau directeur de la police municipale, issu de la filière « police municipale ». C'est la première fois que Montpellier se dote d'un directeur de Police municipale en titre.*

*Par ailleurs, **Monsieur Laurent BALSAN**, également **Directeur de police municipale**, aura en charge la **coordination opérationnelle des agents dédiés à la régulation du domaine public**. Nouvellement nommé directeur en titre de police municipale après réussite aux concours, Laurent Balsan est en charge de la régulation de l'espace public, de la police des mobilités et des Agents de Protection des Ecoles (APE).*

*Ces deux collaborateurs ont tous les deux choisi d'intégrer notre collectivité, parmi les **seize lauréats du concours organisé, en 2020 à l'échelle nationale**.*

LE LANCEMENT DE LA BRIGADE DU LOGEMENT SOCIAL, UNE ACTION QUI VISE A GARANTIR LA TRANQUILITE DES LOCATAIRES

Arrivé le 22 novembre, Steve LEFEBVRE est le nouveau Directeur Sécurité, Sureté et Médiation d'ACM HABITAT et est en charge de la préfiguration et du lancement de la brigade de la tranquillité du logement social, ainsi que de la mise en place d'une équipe de médiateurs dès le 1er trimestre 2022.

Avant de rejoindre le sud de la France et les équipes d'ACM HABITAT il était membre du groupe de sécurité du Présidence de la République. Agé de 42 ans, et titulaire d'un Master 2 d'ingénieur en sécurité, sûreté, défense, il a exercé différentes fonctions au sein de la Police Nationale, pendant plus de 20 ans, après une riche expérience en matière de médiation.

Cette brigade, composée de 30 agents et mise en place par ACM HABITAT à la demande de la Métropole de Montpellier, assurera un continuum de sécurité encore plus important avec la Police nationale et la Police municipale et au plus près des quartiers et de leurs habitants.

La préfiguration de cette brigade du logement social s'accompagnera de plusieurs actions pour la sécurité des locataires :

- Création d'une équipe volante de médiation sociale pour mieux traiter les situations de trouble de voisinage et les incivilités dès 2022. Les 6 médiateurs seront en place au 1er trimestre 2022.
- Mise en place de 100 caméras de vidéo-surveillance en 2021 et 2022 sur des résidences prioritaires en lien étroit avec la police nationale, la police municipale et la brigade de tranquillité du logement social.
- Installation du « zéro impunité » pour les locataires qui sont à l'origine de troubles de voisinage, d'incivilités et d'agressions, avec la mise en place d'une application du recensement des incivilités, qui permettra de constater et géolocaliser diverses incivilités

IV - LA SECURITE DES MONTPELLIERAINS : UNE PRIORITE TRADUITE EN ACTES FORTS

La sécurité est un axe fort du mandat; le nouvel exécutif municipal entend assumer pleinement ses responsabilités en la matière.

Dès sa prise de fonction, Michaël Delafosse a sollicité auprès de l'Etat, une mobilisation plus importante face à la progression de la délinquance et du trafic de stupéfiants dans certains quartiers, induisant les nombreux dysfonctionnements que connaît le centre-ville et plusieurs quartiers.

Le Contrat de Sécurité Intégrée (CSI) entre la Ville et l'Etat, signé par le Premier ministre Jean Castex et le Maire Michaël Delafosse, le 5 novembre dernier, conforte l'objectif de faire face aux nouvelles formes de délinquance. Ce contrat formalise la volonté commune entre l'Etat et la Ville de conduire une politique concertée en matière de sécurité et de tranquillité publiques.

RENFORCER LES EFFECTIFS POUR UNE PRÉSENCE ACCRUE SUR LE TERRAIN

Renforcement des effectifs et des moyens alloués à la police nationale, poursuite du développement de la vidéo protection, mise en place de groupes locaux de traitement de la délinquance en lien avec le Parquet, coopérations policières, augmentation du délai de conservation des images sont autant d'actions concrètes menées en matière d'investissement, de fonctionnement et de coopération.

Des initiatives et des projets complémentaires viendront conforter la politique d'ores et déjà mise en œuvre :

- *L'installation de 125 nouvelles caméras d'ici 2026;*
- *La création d'une police métropolitaine des transports soutenant un effectif de 42 agents;*
- *La création d'une brigade du logement social dotée de 30 agents assurant la médiation et la tranquillité des locataires;*
- *L'expérimentation d'un dispositif de médiation au sein du quartier Mosson à partir de 2022.*

UNE COORDINATION OPERATIONNELLE AU SERVICE DES ADMINISTRES

Afin de lutter contre les incivilités et les dégradations, une présence accrue des forces de police s'impose.

Celle-ci s'organise par une meilleure coordination avec l'ensemble des acteurs et des services contribuant à la sécurité: police municipale, police nationale, Parquet, services de l'Etat et de la collectivité.

Plusieurs exemples de cette coopération peuvent être évoqués:

- *Lutter contre les rodéos urbains.* C'est dans ce cadre qu'une convention a été signée entre la ville de Montpellier, la DDSP34 et le Parquet en facilitant le gardiennage à titre gracieux pour les services de l'Etat, des engins motorisés saisis dans le cadre des procédures judiciaires.
- *Lutter contre le marché sauvage de la Mosson,* essentiellement alimentaire, nuisant à la tranquillité du quartier.
- *Des opérations ciblées* sur les quartiers dans le cadre des groupes locaux de traitement de la délinquance: Gambetta / faubourg du Courreau, St. Martin.

ANNEXE N°1 : PRESENTATION TECHNIQUE DES MOYENS MOBILES

Véhicule plancher cabine avec cellule aménagée

Compatible permis B avec maximum charge utile

MOTORISATION : ELECTRIQUE

Cabine 3 places

Dimensions:

Longueur hors tout comprise entre 6,5 et 7,0 mètres (préférence : 6,70 m) hauteur maximale hors tout : 3,20 mètres

Peinture anti tag et vitres anti-vandalisme



Les équipements (L'aménagement intérieur)

Cellule volume, conception et agencements:

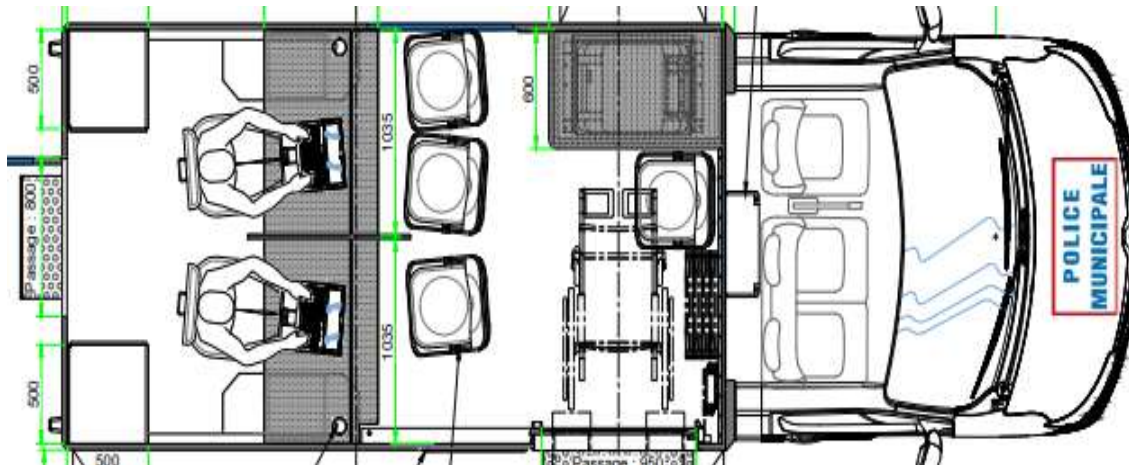
- Volume intérieur compris entre 15 et 20 m³
- Alarme volumétrique (cellule et cabine)
- 2 Marchepieds escamotables semi-automatiques (1 pour entrée public et 1 pour entrée P.M.)

Espace "accueil du public" cellule complète, capacité d'accueil:

- 4 personnes minimum ou 3 personnes + 1 PMR en Fauteuil Roulant
- Accès à l'espace "accueil du public" sur ouverture de 1 porte latérale coulissante avec vitrage anti vandalisme et équipée d'une fermeture à clé (Largeur adaptée aux personnes à mobilité réduite : PMR).

Capacités de la cellule à recevoir le matériel suivant fourni par la Police Municipale :

- Réalisation d'un bureau centre milieu cellule avec 1 connectique internet (2 connexions) et imprimante
- Un bureau mesures sanitaires COVID (Plexiglas + Hygiaphone) + 4 sièges
- 2 meubles à colonne de chaque côté du bureau en angle avec casiers et tiroirs permettant de loger:
 - o Radios portatives + 4 P.V électroniques + 4 caméras + Rack de rechargement.
 - o 2 PC portables + 1 tablette ordinateur
- A l'arrière au sol 1 groupe électrogène insonorisé dans compartiment dédié avec isolant thermique et phonique équipé de minimum 2 prises 12V/220V, groupe électrogène facilement externalisable.



@PresseMTP

newsroom.montpellier3m.fr

Contact presse – Malika FARHI
04 67 13 49 47 / 06 21 73 19 77
m.farhi@montpellier3m.fr